



<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 6 octobre 2004

**NOUVEAU PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER
MORGAN STANLEY & CO. INCORPORATED**

Le 5 octobre 2004, la demande d'admission de Morgan Stanley & Co. Incorporated à titre de participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. a été approuvée par le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. Le siège social de Morgan Stanley & Co. Incorporated est situé au 1585 Broadway, New York, NY 10036. Le numéro de téléphone est le (212) 761-4000.

Morgan Stanley & Co. Incorporated est dûment inscrite auprès de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) à titre de Futures Commission Merchant (FCM). La firme est également membre des bourses Chicago Board of Trade, Chicago Mercantile Exchange, Eurex US, NQLX, New York Mercantile Exchange et New York Stock Exchange. Elle est également membre de la National Futures Association.

M. Jeffrey Douglas Jennings, directeur général, agira à titre de représentant attitré.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Catherine Lefebvre, directrice, adhésion et affaires disciplinaires, Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 497, ou par courriel à clefevre@m-x.ca.

Jacques Tanguay,
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 129-2004